



Formation

# Un diplôme d'université « éthique, bien-être et droit du cheval »

**L'**Université Paris Descartes et le Haras de la Cense ont créé le diplôme d'université (DU) éthique, bien-être et droit du cheval. Le professeur Axel Kahn, éthicien et homme de cheval lui-même, a fixé les lignes fondatrices de cette formation diplômante, rattachée à la faculté de droit de l'université Paris Descartes. En janvier 2016, la première promotion sera composée d'une quinzaine d'étudiants, professionnels des métiers du cheval et amateurs éclairés. Les enseignements théoriques et pratiques seront dispensés par des enseignants-chercheurs et référents équestres au Haras de la Cense à Rochefort en Yvelines et à l'université Paris Descartes - Paris 6<sup>e</sup>. Ils comportent 100 heures de formation, soit 6 modules de 2 jours répartis sur un an. **Détail des enseignements et intervenants : [www.parisdescartes.fr](http://www.parisdescartes.fr) et [www.lacense.com](http://www.lacense.com), contact : [du.bienetre.cheval@scfc.parisdescartes.fr](mailto:du.bienetre.cheval@scfc.parisdescartes.fr).**



HDS/PHOTOS-FOTOLIA